



Section CGT DIRCOFI IDF
DIRCOFI IDF
274 av du PDT WILSON
93211 SAINT DENIS LA PLAINE CEDEX

Lettre à Madame Amélie de Montchalin,
Ministre de la Transformation et de la Fonction Publique

Objet : Demande d'intégration de la DIRCOFI IDF (Direction du contrôle fiscal Île-de-France) basée à Saint Denis dans le périmètre du décret du 24 octobre 2020.

Madame la Ministre,

Le Décret n°2020-1299 du 24 octobre 2020 publié au JORF du 25 octobre 2020 instaure une prime de fidélisation pour les fonctionnaires ayant leur ressort dans le département de Seine Saint Denis :

Article 1

Une prime de fidélisation territoriale est versée aux agents publics, civils et militaires, qui :

- exercent, de façon permanente, leurs fonctions dans le ressort du département de la Seine-Saint-Denis et dans un service ou emploi, au service direct de la population de ce département, connaissant, en matière de fidélisation des ressources humaines, des difficultés de nature à y fragiliser durablement la mise en œuvre et les capacités d'adaptation du service public ;
- et comptent cinq années continues de services effectifs, calculées à compter de l'entrée en vigueur du présent décret, dans ces services et emplois.

Article 2

La liste des services et emplois mentionnés à l'article précédent est fixée par un arrêté des ministres chargés du budget et de la fonction publique au regard d'indicateurs traduisant les difficultés de fidélisation des agents publics.

Ils relèvent des services publics suivants :

- service public de l'éducation ;
- police nationale et préfecture ;
- services de greffe judiciaires ;
- administration pénitentiaire et protection judiciaire de la jeunesse ;
- brigade de sapeurs-pompiers de Paris ;
- administrations des finances publiques et de la protection des populations.

Les agents de la DIRCOFI IDF (Direction du contrôle fiscal Île-de-France) dont les locaux sont situés au 274 avenue du Président Wilson 93 211 Saint Denis La Plaine Cedex et dont les missions s'exercent également en grande partie sur le territoire de la Seine-Saint-Denis sont exclus de cette prime.

La CGT se félicite de l'octroi d'une telle prime prenant en compte les particularités et difficultés du ressort territorial de la Seine Saint Denis.

Toutefois, c'est avec surprise que nous avons appris l'exclusion des agents exerçant leur mission à la DIRCOFI basée à Saint Denis : Pourquoi les agents de la DIRCOFI IDF sont-ils exclus de cette prime?

La majorité des agents de la DIRCOFI IDF sont vérificateurs. Ils mènent des opérations de contrôle sur place dans toute l'Île-de-France mais aussi dans le département de Seine Saint Denis en particulier.

Ces agents se retrouvent seuls dans les locaux d'entreprises et sont donc au contact des usagers de manière directe et sans appui de collègues en cas de difficultés.

La situation sanitaire liée au COVID 19 rend la situation encore plus complexe pour les vérificateurs (Transports, Mesures barrières, Mesures sanitaires insuffisamment respectées par les entreprises qui nous reçoivent dans leurs locaux.)

Les agents se rendent régulièrement à leur bureau, dans le département de la Seine Saint Denis avec toutes les difficultés existantes en matière de transport.

Ces éléments de contexte participent au fort turnover de notre direction.

En effet, le taux de turnover à la DIRCOFI de près de 25 % en 2019.

La prime de fidélisation permettrait de pérenniser la présence des agents et d'assurer au mieux la continuité de leurs missions.

En 2019, la DIRCOFI Île-de-France a réalisé 816 041 725 € de droits nets.

Le contrôle fiscal poursuit trois objectifs budgétaires, répressifs et dissuasifs et est encore plus fondamental en cette période de crise.

Cette prime de fidélisation du territoire pour les agents leur permettrait d'améliorer leur pouvoir d'achat, mesure essentielle dans le contexte d'un gel du point d'indice.

Pour toutes ces raisons, nous demandons à ce que l'ensemble des agents de la DIRCOFI Île-de-France bénéficie de cette prime.

Nous vous remercions par avance de l'intérêt que vous porterez à ce courrier et à notre demande de voir notre engagement et notre implication professionnelle reconnus dans la composante régaliennne de nos missions.

à Saint-Denis, le 09/02/2021

La section CGT DIRCOFI IDF

Nadège DEVINAT co-secrétaire

